

ANNALES

DE LA

BONNE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis

SOMMAIRE :

La Messe Perpétuelle à Sainte-Anne de Beupré.—Guérison de l'âme et du corps.—Pieuse confiance.—Le sanctuaire de Sainte Anne de Beupré (*suite*).—Les prodiges de sainte Anne, II Comment la dévotion à la bonne sainte Anne s'harmonise merveilleusement avec la dévotion à la Très Sainte Vierge Marie.—La dévotion à sainte Anne à l'Île de la Réunion.—Une voix de l'Acadie remercie sainte Anne pour sa maternelle protection.—Actions de grâces.—Faveurs obtenues de sainte Anne.

Pour toutes correspondances s'adresser au Rév. C. E. Carner, Gérant des *Annales*, collège de Lévis, Lévis, P. Q. Abonnement : 35 centins pour le Canada et les États-Unis : frs. 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1. Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

On ne peut abonner les défunts. Le fruit de cette dernière messe est applicable à ceux-là seuls qui sont morts *après* leur abonnement.

—000—

AGENCE POUR LA VILLE DE QUÉBEC

Le seul agent autorisé pour les *Annales* de sainte Anne dans la ville de Québec est Monsieur Jos. Côté, agent d'assurance, 237, rue Richelieu.